

Racine renforce encore son département fiscal avec l'arrivée de Marc Pelletier en qualité d'associé et de sa collaboratrice Astrid Marionneau

Agrégé de droit public et professeur des universités, co-président de la Commission contrôle et contentieux de l'Institut des avocats conseils fiscaux (IACF), Marc Pelletier a plus de quinze ans d'expérience en matière de contentieux et d'assistance à contrôle fiscal acquise au sein du cabinet Frenkel & Associés.

Ses compétences transversales l'ont fait reconnaître comme l'un des meilleurs spécialistes des contrôles de constitutionnalité et de conventionalité des normes fiscales et du traitement des contentieux sensibles ou complexes.

Astrid Marionneau rejoint Racine en qualité de collaboratrice. Titulaire d'un master 2 en fiscalité internationale de l'Université Paris II Panthéon Assas/HEC Paris, elle a exercé plus de sept ans au sein du cabinet Frenkel & Associés et enseigne la fiscalité à l'université et à l'école de formation du Barreau de Paris.

Xavier Rollet, associé et co managing partner du cabinet Racine déclare : « *Au-delà de sa personnalité que nous apprécions beaucoup, nous sommes très fiers d'accueillir Marc, un avocat très reconnu sur le marché, et de continuer ainsi à renforcer notre renommée en droit fiscal et particulièrement en contentieux fiscal* ».

Marc Pelletier et Astrid Marionneau viennent ainsi renforcer la pratique fiscale de Racine aux côtés de Fabrice Rymarz, Xavier Rollet et de leurs équipes et vont développer, au sein de son département fiscal, le pôle dédié au contentieux fiscal et à l'assistance à contrôle fiscal.

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.